



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 juin 2021

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 19
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 4

Le quatorze juin deux mille vingt et un, à 19:30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Frédéric GRACIA à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENAULT à Anne-Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Aurore BAUGE, Aurélie HENAULT

CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : Présentation de la synthèse du travail réalisé sur la requalification des espaces publics

La Commune de Saint-Georges a sollicité le CAUE de l'Yonne dans le cadre d'une réflexion globale à l'échelle de ses espaces publics. La requalification des espaces publics de la Commune constitue un enjeu majeur pour la qualité de vie de la commune et le confort de tous les usagers.

Suite aux ateliers, Mesdames Maryline Tagliabue et Louise Legeard, du CAUE, présentent la synthèse du travail réalisé et les orientations futures d'aménagement.

Plusieurs pistes seraient à développer :

- des lieux de vivre ensemble, avec espaces partagés (piétons, vélos, voitures),
- un itinéraire de délestage pour soulager la Grande Rue
- l'optimisation de l'existant, en tirant parti un maximum sur la qualité de vie
- Marquer les entrées de ville par des rétrécissements et/ou des dévoiements (chicanes, élargissements des trottoirs) de la chaussée et des plantations en bordure de voie
- l'orientation vers une ville -parc.
- A Montmercy : s'axer sur la sécurisation en faisant baisser la vitesse ; en préservant le caractère champêtre

Interventions des élus :

- Monsieur Yannick Barbotte trouve ces orientations très cohérentes avec le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération (C.A)
- Monsieur Richard Faure approuve le projet de marquage des entrées de ville.

Le C.A.U.E a un rôle d'accompagnateur de projets. En phase opérationnelle, il fera appel à un bureau d'études pour se doter d'un plan guide général à l'échelle de la commune. Il permettra de hiérarchiser les interventions à mener sur plusieurs années.

A la fin de la présentation, à 20h30, la séance du Conseil Municipal débute. Madame le Maire, après appel des membres présents, constate que le quorum est atteint et que la séance du Conseil Municipal peut se tenir.

Monsieur Aurélien HELLÉ est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mai 2021 est lu pour approbation et signature et les membres présents à cette séance le signent.

Madame le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : une décision modificative budgétaire pour financer les travaux de voirie, actés lors du dernier conseil. Le Conseil, à l'unanimité, accepte cet ajout.

AFFAIRES GENERALES

Travaux Grande Rue

Comme évoqué lors de la commission générale du 3 mai 2021, des travaux d'enrobés de la bande de roulement de la grande rue sont programmés pour juillet 2021.

Ces travaux obligeront les usagers à changer leurs habitudes de circulation pendant les travaux. En réfléchissant au plan de circulation de la commune, et principalement de la grande rue, accidentogène pour les piétons et les cyclistes, il est envisagé de la mettre en sens unique (dans le sens Serres de Bon Pain en direction de Perrigny) à la suite des travaux, pour qu'il n'y ait pas ou peu de changements pour les usagers lors de la réouverture de la rue. Pour rappel, l'arrêté de circulation d'interdiction des PL de plus de 3,5 tonnes dans la commune a été signé et les panneaux de signalisation seront mis en place prochainement.

Le passage de cette route à sens unique sera une expérimentation, d'une durée de 6 mois à un an, avec validation ou non à l'issue.

Afin de sécuriser la Grande Rue, les chicanes et les ralentisseurs sont maintenus pour éviter les grandes vitesses. Il est prévu d'aménager la voie avec la matérialisation de pistes cyclables.

Monsieur Philippe Thomas pense qu'il aurait été intéressant de connaître les heures des flux, la vitesse et le nombre de véhicules par jour.

Monsieur Michel Ducroux suggère de remettre les radars pédagogiques.

Madame Martine Moretti est contre le principe de la déviation vers le collège qui est à son sens une zone déjà très dangereuse. Monsieur Ducroux précise que les zones de stationnement réservées aux cars pourraient être aménagées de façon à empiéter le moins possible sur la rue des Champs Bardeaux.

Madame le Maire demande le vote du Conseil Municipal pour l'expérimentation de la mise en sens unique de la Grande rue, dans le sens Chevannes / Perrigny : 3 élus s'abstiennent, 19 élus sont pour.

2021-056 - Lotissement Vierge de Celle

Pour permettre la régularisation des promesses de vente, puis des actes de ventes des parcelles de terrain du lotissement Vierge de Celle, il y a lieu d'autoriser Madame le Maire à :

- Signer le dépôt de pièces du lotissement de la Vierge de Celle, comprenant notamment le cahier des charges présenté lors de la commission générale du 03 mai 2021, et validé par le Conseil Municipal du 10 mai 2021 ; les frais d'acte étant à la charge de la Commune ;
- Vendre les parcelles du lotissement aux prix figurant sur la grille des prix validée par le Conseil Municipal du 10 mai 2021, délibération n° 2021-049

- Signer tous actes et documents s'y rapportant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

FINANCES

2021-057 - CLECT : Transfert des installations portuaires à la Communauté d'Agglomération

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 27 avril 2021 pour valider l'évaluation des charges (AC) concernant le transfert de la gestion « installations portuaires » intervenu le 1^{er} janvier 2020.

A l'issue des débats, la commission a approuvé à 21 voix pour et 1 abstention le rapport sur l'évaluation de droit commun.

Le Conseil Municipal est donc sollicité pour rendre un avis sur le rapport de la CLECT comme toutes les communes de la Communauté.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur le rapport « Transfert de la compétence gestion des installations portuaires » de la CLECT et prend acte de l'hypothèse de révision libre des attributions de compensation présentée dans ce même rapport d'évaluation.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Madame Chrystelle EDOUARD précise qu'il n'y a aucun changement financier pour la commune.

2021-058 - Remboursement d'arrhes suite à annulation de réservation d'une salle au Centre Culturel

Considérant la mise en place des mesures sanitaires exceptionnelles pour lutte contre la pandémie de COVID-19, Vu la demande et l'accord de réservation de la salle du sous-sol du Centre Culturel pour les 20 et 21 juin 2020, Vu la demande émise par une administrée de remboursement des arrhes d'un montant de 45 euros,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au remboursement des arrhes pour un montant de 45 euros.

2021-059 - Demande de subventions auprès du service Europe de la Région : Aménagement du parc du Cormier

La municipalité a pour projet des **travaux d'aménagement paysagé, de mobilier urbain et de jeux en vue de créer un espace public de détente, de convivialité et ludique** sur la commune.

Cet aménagement vise une mise en valeur patrimoniale et paysagère du parc, permettant de le positionner comme un lieu attractif pour les habitants, les visiteurs ; où la nature, la biodiversité seront préservées, dans une atmosphère apaisante pour pratiquer ses loisirs.

Ce projet est éligible à subvention du service Europe de la Région.

Il est nécessaire qu'une délibération soit prise afin d'autoriser Madame le Maire à réaliser cette demande de subvention.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire à réaliser toute demande de subventions relatives à la création d'un espace public aménagé au Parce du Cormier

- Autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce projet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-060 - Demande de subventions auprès du service Europe de la Région : création liaison piétonne entre Saint-Georges et Montmercy

La création d'une liaison piétonne, inexistante, entre le hameau de Montmercy et la Commune est nécessaire pour la sécurisation des piétons empruntant cet axe.

Ce projet est éligible à un soutien FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Il est nécessaire qu'une délibération soit prise afin d'autoriser Madame le Maire à réaliser cette demande de subvention.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire à réaliser toute demande de subventions relatives à la création d'une liaison piétonne entre le hameau de Montmercy et la Commune de Saint-Georges-sur-Baulche
- Autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce projet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-061 - Décision modificative budgétaire : virement de crédits

Afin de régler les dépenses liées aux travaux de voirie de la Grande Rue, il convient d'augmenter les crédits prévus au Budget Primitif pour l'opération Voirie.

Les écritures sont les suivantes :

- Autorisation de virement de crédit du compte 022 « dépenses imprévues » à l'opération 336 « Voirie » - compte 2151 « Réseau de voirie » pour un montant de 45 000 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération et prend acte de ces écritures budgétaires.

2021-062 - Redevance d'occupation du domaine public 2020

Il est proposé aux membres du conseil municipal de bien vouloir adopter les montants des redevances d'occupation du domaine public calculées comme suit :

- Electricité :

Formule de calcul : (pop INSEE* 0,183 €) - 213 x coef.1,3885
Soit (3374*0.183) – 213 * 1.3885 = 561.57 €, arrondi à **562 €**

- Gaz :

Formule de calcul : (0.035€ x longueur du réseau) +100€ x un coefficient de 1,26
Soit ((0.035 €*19817 m) + 100) * 1.26 = 999.93 €, arrondi à **1000 €**

- Télécommunications : coefficient d'actualisation 1.38853

	Valeur au 1^{er} janvier 2020
Ouvrage en aérien	55.54 €/km d'artère x 12.62 km = 700.91 €
Ouvrage en souterrain	41.66 €/km d'artère x 109.127 km = 4 546.23 €
Installation au sol	27.77 €/m ² x 9.60 m ² = 266.59 €

Soit un total de **5 513.73 €**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-063 - Redevance d'occupation du domaine public 2021

Il est proposé aux membres du conseil municipal de bien vouloir adopter les montants des redevances d'occupation du domaine public calculées comme suit :

- Electricité :

Formule de calcul : (pop INSEE* 0,183 €) - 213 x coef.1,4029
Soit (3373*0.183) – 213 * 1.4029 = 567.13 €, arrondi à **567 €**

- Gaz : redevance du domaine public

Formule de calcul redevance : (0.035€ x longueur du réseau) +100€ x un coefficient de 1,27
Soit ((0.035 €*20570 m) + 100) * 1.27 = 1041.33 €, arrondi à **1041 €**

Redevance d'occupation provisoire

Formule de calcul : $0.35 \times L \times \text{un coefficient de } 1.09$

Soit $(0.35 \times 933 \text{ m}) \times 0.19 = 355.94 \text{ €}$, arrondi à **356 €**

- Télécommunications : coefficient d'actualisation 1.37633

	Valeur au 1 ^{er} janvier 2021
Ouvrage en aérien	$55.05 \text{ €/km d'artère} \times 12.62 \text{ km} = 694.73 \text{ €}$
Ouvrage en souterrain	$41.29 \text{ €/km d'artère} \times 109.205 \text{ km} = 4\,509.07 \text{ €}$
Installation au sol	$27.53 \text{ €/m}^2 \times 9.60 \text{ m}^2 = 264.29 \text{ €}$

Soit un total de **5 468.09 €**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

COMMISSION Finance / Chrystelle EDOUARD :

- Lotissement de la Vierge de Celle : 24 parcelles ont fait l'objet d'un bon de réservation.
- Illuminations de fin d'année : Une réflexion sur le renouvellement et l'extension des illuminations de Noël est en cours ; 2 orientations : 1) location des décors sur 3 ans, compris pose et dépose ou 2) achat et contrat de pose et dépose
- Communauté de l'Auxerrois : Vote du Compte Administratif, Compte de Gestion et du budget supplémentaire.

COMMISSION Travaux, Voirie, Patrimoine / Yannick BARBOTTE :

- Rénovation du parc d'éclairage public : les travaux se poursuivent normalement. Les lampadaires sont installés au fur et à mesure des livraisons. 2 mâts sur 4 sont déjà installés au terrain de foot.
- Impasse Jean-Marie Compérat (Coulée Verte) : les travaux débutent le 15 juin pour les tranchées techniques (GRDF, ENEDIS et France Telecom) puis seront réalisés en août l'assainissement, les eaux pluviales et la voirie.
- Lotissement de la Vierge de Celle : une entreprise a été retenue pour l'étude de sol
- Les travaux de la Communauté d'Agglomération sur le réseau d'eau potable sont bien avancés rue du Thureau.
- Les compteurs de gaz, dont la consommation est inférieure à 300 000 kWh sont prévus d'être changés par des compteurs communicants ; l'antenne relais, initialement prévue sur le toit du Centre Culturel serait posée sur un mât du terrain de foot.

COMMISSION Enfance-Jeunesse et Vie scolaire, intergénérationnel (EJVS) / Claire GUEGUIN :

Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) :

- Le COPIL a eu lieu le 01 juin ; il ressort un indu de 16 000 € à la caf (Avances) car la fréquentation de la structure était en baisse pendant les confinements liés à la pandémie. Un plan de négociation est en cours.
- Mardi 15 juin : Commission menus et commission EJVS en Mairie
- le Pôle Enfance Jeunesse restera ouvert le 01 septembre ; il convient de faire un avenant car la fermeture est actée dans le règlement intérieur.

Ecoles élémentaire et maternelle :

L'étude de la demande de panneaux est en cours, avec l'aide des services techniques mais en attente du coût.

Ecole élémentaire

- Le conseil d'école a lieu le 19 juin à l'école élémentaire.
- Des travaux de peinture vont être faits aux prochaines vacances scolaires dans le bureau de la directrice et la salle photocopieur.
- La téléphonie fixe pose des problèmes.

Ecole Maternelle

- Le conseil d'école se tiendra le 22 juin ; Afin de respecter la distanciation sociale, une demande est faite pour que le conseil se tienne en mairie ; demande qui a reçu un avis favorable.
- Une demande d'utilisation des locaux de l'école est faite pour la remise des carnets de suivi d'apprentissage aux parents, avec des créneaux de rendez-vous individuels pour les parents.
- Une information de « journée porte-ouverte » est donnée par mail : vendredi 25 juin à 17h30 et mardi 31 août à 16h30.

Collège :

- Le Conseil d'administration se tiendra le 24 juin à 17h45.

Divers :

Communauté d'Agglomération

- La commission mobilités / transports a eu lieu. Elle se tiendra chaque trimestre.
 - Il ressort un bilan négatif du transport à la demande (T.A.D) ; 2 pistes se profilent : soit la méconnaissance du service et/ou les itinéraires qui ne correspondent pas à la demande.
 - Schéma directeur des pistes cyclables et voies douces : un rendez-vous sera pris avec la personne en charge du dossier.
 - Incivilités dans les bus : les informations sont désormais transmises à la communauté d'agglomération ; des contrôles sont faits et des amendes infligées.

Association des Parents d'Élèves Baulchois (APEB)

Le fête des écoles de fin d'année ne pouvant avoir lieu, un spectacle de magie adapté à l'âge des enfants leur est offert. Quelques barrières sont demandées pour sécuriser la cour et le préau, ce spectacle aura lieu aux heures d'école, vendredi 18 juin.

COMMISSION Communication, animation et commerce / Martine MORETTI :

- Espace sans tabac : La convention entre la Mairie et le Comité de l'Yonne de la Ligue contre le cancer a été signée. Les panneaux ont été livrés en Mairie. Ils seront posés et les pochoirs réalisés au sol pour la rentrée de septembre.
- Le bulletin municipal (Clin d'œil) sera distribué à compter du 15 juin. Le bulletin d'inscription pour le repas des aînés qui se tiendra le 9 octobre y est inséré.
- La prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 6 juillet à 18h 30 en Mairie. Elle travaillera sur le Guide Pratique 2022, le palmarès des Maisons Fleuries 2021, le prochain bulletin municipal.
- Un compte Facebook « Ma Commune Saint Georges » a été créé.

COMMISSION Sport, Culture, Associations / Christian VEILLAT :

- 3^{ème} phase du déconfinement : les activités vont reprendre, à compter du 16 juin au Centre Culturel.
- La course cycliste du 6 juin a été une grande réussite, avec la participation de 130 jeunes.
- Une demande est faite de reprendre la corrida à Saint Georges.
- Le 24 juin, une réunion de préparation se tiendra pour préparer le forum des associations du 04 septembre.
- Les « Amis de la Bibliothèque » demande l'utilisation du préau de l'école élémentaire, en cas de pluie, pour les gourmandises du 23 juin.
- Un riverain du terrain de foot a apporté un gros sac de ballons retrouvés dans sa cour.
- Un groupe de travail sera constitué avec des élus, des membres du Club Amitié et du Club Avenir pour le projet d'aménagement du terrain de pétanque à la zone de loisirs du ru de baulche.

COMMISSION Citoyenneté, prévention, Sécurité / Richard FAURE :

- Les effectifs de contrôle dans les transports en commun sont renforcés.
- Retour sur la Course cycliste : il manquait un signaleur, ce qui était dangereux à certains endroits.
- Des rodéos ont lieu, sur le lotissement de la Vierge de Celle, en moto et en quad : des rondes sont faites par la police. Il ne faut pas hésiter à appeler le policier municipal et le 17.
- Un cambriolage a eu lieu au gymnase du collège le mois dernier.
- La prochaine réunion GPO se tiendra le 07 juillet.
- Des délits sont constatés Impasse Compérat : grillage coupé et intrusion dans les propriétés.

CCAS / Gérard PORA :

- La facture de juin des portages repas sera distribuée, par Messieurs Gérard Pora et Maurice Maragna le 06 juillet.

INFORMATION DU CONSEIL SUR LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE

Déclarations d'intention d'aliéner

DESIGNATION	DATE RECEPTION	VENDEUR	ADRESSE DU BIEN	REF CAD	SUPERFICIE	BIEN
DIA 21M0040	07/05/2021	Mme BEAUCHAIS	66 Avenue d'Auxerre	AP-408	1 580	B/TP
DIA 21M0041	07/05/2021	M. MALACHOVIEZ et Mme LOISEAU	8 Allée de l'Ocre	AE-33	676	B/TP
DIA 21M0042	19/05/2021	SAS EMPIRE TRANSACTIONS IMMOBILIERES représentée par M. EL ASSRI Mohamed	1053 Route de Lindry	BD-111, 113	586	B/TP
DIA 21M0043	19/05/2021	Mme MARQUET	190 Bd de la Guillaumée	AN-201	653	B/TP
DIA 21M0044	26/05/2021	Consorts BUFFAUT	675 Rue de Lindry	BD-65(p), 66(p), 96, 98, 100(p)	3 098	B/TP
DIA 21M0045	26/05/2021	Consorts QUERRY	570 Avenue de l'Europe	AN-66	695	B/TP
DIA 21M0046	28/05/2021	M. BEZIAT	13 Chemin du petit Bois	AD-48	1 176	NB
DIA 21M0047	28/05/2021	Mme PIAT	2 Allée de l'Agreau	AE-49	603	B/TP
DIA 21M0048	01/06/2021	Mme JACSON veuve BREGEVIN	2 Allée de Grenon	AN-163, 227	2 817	B/TP
DIA 21M0049	01/06/2021	Mme BEAUCHAIS	66 Avenue d'Auxerre	AP-574, 547	535	B/TP
DIA 21M0050	08/06/2021	M BOITEUX	6 Rue des Tilleuils	AP-78	494	B/TP
DIA 21M0051	08/06/2021	M et Mme BUFFAUT Jean	Rue de l'Eglise	AC-249	518	NB

Informations du Maire

- Madame Nathalie Preud'homme a demandé le retrait de ses fonctions de déléguée à l'environnement, mais en conservant son statut d'élue.
- Communauté de l'Auxerrois : réunion de travail sur le PLUi le 30 juin.
- Projet de territoire : le président de la Communauté de l'Auxerrois viendra le présenter au Conseil Municipal du 12 juillet.
- Rencontre conviviale entre élus et agents communaux : le vendredi 02/07 à partir de 17h30.

Questions diverses

- Monsieur Christian Veillat demande que les « nids de poules » sur le parking du gymnase soient rebouchés.
- Monsieur Yannick Barbotte informe que la « fuite » d'eau rue du Thureau était une purge de l'ancienne canalisation, avant le démarrage de la nouvelle.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h22.